

Statement

Minister for
External Relations
and International
Development



Déclaration

Ministre des
Relations extérieures
et du développement
international

89/68

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET

DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL,

L'HONORABLE MONIQUE LANDRY,

À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DES

NATIONS UNIES SUR L'APARTHEID

NEW YORK

Le 12 décembre 1989